

Stage fédéral Langues régionales

Novembre 2024 - Compte-rendu

Guilaine David (SG SNUipp-FSU) souligne un contexte budgétaire difficile avec la suppression de plus de 3000 postes, entraînant des fermetures de classes et une concurrence accrue entre monolingue et bilingue. Cela se traduit par une dégradation des conditions de travail, avec un resserrement sur les "fondamentaux" au détriment de la culture et des langues régionales. Laëtitia Benoît (SN contenus SNES-FSU) évoque des convergences entre les niveaux scolaires, dénonçant une politique du chiffre qui marginalise les langues régionales et crée des pressions sur les enseignant•es. Les craintes politiques incluent la montée du RN et un risque de désintérêt pour les cultures minorées. Enfin, une nécessité de développer les DNL et d'améliorer l'attractivité des parcours universitaires est soulignée en vue du congrès national de la FSU.

Un état des lieux a été réalisé sur l'enseignement des langues régionales, mettant en exergue des aspects clés :

- Basque : environ 42% des élèves sont en immersion, avec un bon soutien communautaire et des dispositifs variés dans l'enseignement.
- Occitan : environ 960 élèves au primaire. L'option au second degré est rare, entraînant une baisse des effectifs et des frustrations chez les enseignants.
- Catalan : 7% des élèves apprennent le catalan, mais très peu sont bilingues au lycée, en raison d'un manque de formation et d'enseignant•es.
- Breton : 3,7% des élèves apprennent le breton. Des prévisions de scolarisation de 30 000 élèves d'ici 2030 sont compliquées par des défis socio-économiques.

Globalement, les disparités d'accès et de ressources soulignent la nécessité d'une politique renforcée pour soutenir l'enseignement des langues régionales.

Lors de son intervention, Michelle Carmes, ancienne secrétaire générale du SNES-FSU Bretagne, a rendu hommage à ses camarades Patricia, Thérèse et Youn, qui ont également suivi l'affaire de l'intégration de l'école Diwan. Fondée en 1977 pour promouvoir la langue et la culture bretonnes dans un contexte de lutte politique et culturelle, Diwan se positionne comme une école associative laïque gratuite, en réponse à une inaction de l'État malgré la loi de 1951. Bien que des avancées aient été réalisées dans les années 1980 avec l'émergence d'écoles publiques bilingues et un intérêt croissant pour les pratiques militantes, l'intégration de Diwan au service public a suscité de vifs débats. Finalement, malgré un vote majoritaire en faveur de cette intégration au congrès de Rennes en 2001, la publication par le MEN d'un texte controversé et problématique a entravé la concrétisation de l'intégration, illustrant des tensions politiques et des résistances internes. Actuellement, Diwan fait face à des difficultés financières et cherche un soutien régional, soulevant des questions sur l'instrumentalisation de la culture et de la langue à des fins politiques.

Frédéric a présenté l'évolution de l'école Arrels, première école publique immersive, qui a scindé des écoles Bressolles en 1981 en raison de problèmes financiers et a intégré le système public en 1995 après des négociations avec le rectorat. L'école a perdu le financement de la Generalitat en devenant publique, se voyant classée comme bilingue malgré l'absence de véritable immersion. Initialement soutenue par le SNUipp, Arrels fonctionne principalement comme une école privée,

attirant des élèves de catégories socioprofessionnelles favorisées, avec des difficultés à recruter dans sa seconde école à Perpignan et une déperdition au collège. Toutefois, la seconde école publique Arrels, se situant dans un quartier défavorisé de Perpignan brasse un public plus mixte.

Pascal Sarpoulet, IPR de lettres et responsable des langues régionales au SUI-FSU, a souligné les défis de l'enseignement de l'occitan, marqué par une forte diminution des postes de CAPES et une fermeture de formations universitaires. Il a évoqué le besoin urgent de postes en DNL et un niveau C1 requis pour enseigner, tout en notant que les réformes récentes, comme le choc des savoirs, ont aggravé la situation. Les ressources en occitan sont limitées, et l'absence de locuteurs natifs complique la formation. Enfin, il a plaidé pour un plan ambitieux de formation des maîtres et l'importance de l'enseignement immersif pour favoriser l'exposition à la langue.

Le stage s'est conclu par une synthèse des problématiques, anciennes et récentes, et sur ce que la FSU pourrait porter. Ainsi, bien que la Loi dite Molac (2021) mette en valeur les langues régionales, elle manque cruellement de moyens pour leur soutien, ce qui entraîne un enseignement de plus en plus précaire. Pour remédier à cela, la FSU doit appeler à une augmentation des postes, à un enseignement continu de la maternelle à l'université, et à des politiques spécifiques pour garantir la pérennité et l'accessibilité de ces langues dans l'éducation publique et leur valeur patrimoniale et culturelle réaffirmée par la loi.